

# SMIRTOM DE LA RÉGION DE L'AIGLE

## COMITÉ SYNDICAL DU 16 MARS 2022

L'an deux mil vingt deux le mercredi seize mars, à vingt heures, les membres du Comité Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Saint Martin d'Ecublei, sous la présidence de Monsieur Dominique Netzer, en session ordinaire.

-----  
**Etaient présents :**

**Titulaires :** Mmes et Mrs FLEURIEL, RODRIGUEZ, BOURGES, NETZER, ROTH LE GENTIL, BEAUCHAMP, BOUILLAULT, GODARD, JUSZEZAK, PREVOST, GOUEDARD, SAUNOIS, PAUTHONNIER, ROBIN, DUVAL DE LAGUIERCE, GONDOUIN, GOUSSIN, BITTARD, MONTINHO, VERHALLE, BIGNON, POUSSET, PETIT, POISSON, BERNARD, BOURRIER, LEBRETON, MATHIAS, GANDAIS, DELARUE, PAULHAC, PINART, CHAUVIN, GOALES, RAMMELAERE, COLLET, NOUAIL, DESFRESNE.

**Suppléants :** Mmes Mr FLAIRE, KLYMKO, OPRON, POUSSIN ( sans droit de vote)

**Membres consultatifs :** Mme BRARD.

**Etaient absents excusés :** Mme et Mrs GEGU, HEBERT, LANGEVIN, LESIEUR, BRUNET, BOURCET, HARDUIN.

**Suppléants excusés :** Mmes et Mrs LEROY, QUAGHEBEUR, STUMBOFF, BOUDRY

**Egalement membres consultatifs excusés :** Mmes et Mrs BOUTTIER, DJENNADI- MENEGHINI, LE GLAUNEC, PAUVERT, STORTI, LEBEDEL.

**Également présents :** M. ROUSSEAU (Directeur), M. BACOU (Technicien), M. DUTERTRE, Mme DELASALLE, M. TESSIER (ambassadeurs du tri), Mme MERCIER (Secrétaire).

Monsieur GODARD Serge a été nommé secrétaire de séance.

---

### **ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 26 janvier 2021.
- Approbation des comptes administratifs et de gestion
- Approbation des affectations de résultats
- Vote des budgets 2022
- Construction du bâtiment pour la Ressourcerie : Attribution des 14 lots.
- Élection d'un quinzième membre du bureau
  
- Questions diverses

Monsieur NETZER Dominique, Président, accueille les membres du Comité Syndical à Saint-Martin-d'Ecublei. Il donne la parole à Monsieur Gaultier, Maire.

Monsieur GAULTIER est ravi de recevoir le Smirtom de la Région de L'Aigle à l'occasion du vote du budget. Le tri est très important au sein de la commune de Saint-Martin-d'Ecublei, et Monsieur le Maire est fier de voir sa commune représentée au bureau du SMIRTOM.

### Approbation des comptes administratifs et de gestion :

Sur le budget général comme sur le budget Tri, les résultats de l'année sont le reflet des principaux faits marquants évoqués lors du débat d'orientation budgétaire.

## **Budget Général**

### Les faits marquants :

#### **Fonctionnement**

#### Dépenses

- réparations sur matériel roulant (+ 55% 54 000 €)
- traitement des OM (+ 93 000 € ; -266 t mais coût + 20%)
- demande de la trésorerie pour inscription d'une dotation aux provisions

#### Recettes

- Remboursement sur rémunération, hausse importante liée à 2 arrêts pour longue maladie

#### **Investissement**

#### Dépenses

- nouvelle benne à ordures ménagères
- remboursement d'un emprunt TVA sur BOM 2019

#### Recettes

- emprunt pour nouvelle benne à ordures ménagères

7400 € de dépenses diverses ont été réalisés en autofinancement

Il n'y a pas de restes à réaliser sur le budget 2022

Le résultat définitif de l'exercice 2021 des 2 sections s'élève à + 39 153,78 €

Le résultat de clôture 2021 après le report 2020 s'élève à + 1 986 385,12 €

## **Budget Tri**

### Les faits marquants :

#### **Fonctionnement**

#### Dépenses

- réparations sur matériel roulant + 10 000 €
- traitement du bois + 50 000 € dont 40 000 € dû de 2020
- tri des recyclables + 40 000 € conséquence de la forte hausse du tonnage + 33%
- traitement déchets dangereux : + 16 000 € soit + 55%
- déchets verts : 29 000 €
- demande de la trésorerie pour inscription d'une dotation aux provisions

## Recettes

- Éco-organismes : + 40 000 €
- vente matières : + 53 000 €
- professionnels en déchèterie : + 28 000 €
- vente remorque ampliroll
- déchets verts : 9690 €

## **Investissement**

### Dépenses

- nouvelle remorque ampliroll
- mezzanine pour stockage sacs OM et emballages
- case gravats à la Ferté Fresnel
- tranche conditionnelle 1 sur étude faisabilité recyclerie

### Recettes

- subvention ADEME sur étude faisabilité recyclerie

63 200 € de dépenses diverses ont été réalisés en autofinancement.

Le résultat définitif de l'exercice 2021 des 2 sections s'élève à - 35 195,76 €.

Le résultat de clôture 2021 après le reste à réaliser en dépense sur le budget 2022 et le résultat reporté de 2020 s'élève à - 377 322,17 €.

**Le résultat de clôture global (cumul des 2 budgets) de l'année 2021 s'élève à 1 609 062,95 euros**

## **SMIRTOM de la Région de l'Aigle**

### **Compte administratif budget général**

**2021**

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2021	3 240 840,31	3 255 594,22	317 470,20	341 870,07	3 558 310,51	3 597 464,29
Résultat exercice 2021		14 753,91		24 399,87		39 153,78
Résultats reportés 2020		1 930 461,08		16 770,26		1 947 231,34
<b>Résultats clôture 2021</b>		<b>1 945 214,99</b>		<b>41 170,13</b>		<b>1 986 385,12</b>
R à R à reporter en N+1			0,00		0,00	
						<b>1 986 385,12</b>

### **Compte administratif budget annexe (tri et déchèteries)**

**2 021**

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Opérations de l'exercice 2021	1 385 836,77	1 385 836,77	188 341,61	153 145,85	1 574 178,38	1 538 982,62
Résultat exercice 2021		0,00	35 195,76		35 195,76	
Résultats reportés 2020		0,00	302 888,41		302 888,41	
<b>Résultats clôture 2021</b>		<b>0,00</b>	<b>338 084,17</b>		<b>338 084,17</b>	
R à R à reporter en N+1			39 238,00	0,00	39 238,00	
						<b>377 322,17</b>

<b>Résultats clôture global 2021</b>		<b>1 945 214,99</b>	<b>296 914,04</b>			<b>1 648 300,95</b>
R à R à reporter en N+1					39 238,00	
						<b>Fond de roulement + trésorerie 1 609 062,95</b>
						CA 2020 1 634 446,00
						<b>Résultat 2021 -25383,05</b>

Monsieur Netzer rappelle que la section fonctionnement du budget Annexe Tri est toujours à l'équilibre, grâce à une subvention du budget principal.

Monsieur Netzer s'étant retiré de l'Assemblée, Monsieur Collet, Vice Président propose d'approuver et de voter les comptes administratifs 2021 sur les budgets Smirtom et Tri.

Les membres du Comité Syndical votent à l'unanimité les comptes administratifs des deux budgets.

**Approbation des comptes de gestion :**

Les comptes de gestion des deux budgets étant identiques au centime près aux comptes administratifs, les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité la présentation de ces deux comptes de gestion.

**Approbation des affectations de résultats :**

Monsieur Netzer présente les affectations de résultats à l'aide des documents ci-dessous.

SMIRTOM Budget général	2021
------------------------	------

Considérant que les résultats issus du compte administratif 2021 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté 2020	1 930 461,08 €
Ou Déficit de fonctionnement reporté	
Excédent de fonctionnement année 2021	14 753,91 €
ou Déficit de fonctionnement année 2021	
<b>Total Excédent de fonctionnement</b>	<b>1 945 214,99 €</b>
<b>Ou Total Déficit de fonctionnement</b>	

Excédent d'investissement reporté 2020	16 770,26 €
Ou Déficit d'investissement reporté	
Excédent d'investissement année 2021	24 399,87 €
ou Déficit d'investissement année 2021	
<b>Total Excédent d'investissement</b>	<b>41 170,13 €</b>
<b>Ou Total Déficit d'investissement</b>	

Considérant qu'il n'y a pas de restes à réaliser sur l'exercice 2021

Dépenses d'investissement reportées	
Recettes d'investissement reportées	
<b>Solde positif</b>	
<b>Ou Solde Négatif</b>	<b>0,00 €</b>

Considérant, que la section d'investissement excédentaire, ne nécessite pas de besoin d'auto-financement

<b>Besoin d'auto-financement</b>	<b>0,00 €</b>
----------------------------------	---------------

Au vu des résultats issus du compte administratif 2021 repris dans le tableau ci dessus, il est proposé aux membres du conseil : **D'APPROUVER** l'affectation des résultats du budget général comme suit :

<b>Affectation minimale à la section d'investissement (article 1068)</b>	
<b>Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes)</b>	<b>1 945 214,99 €</b>
<b>Ou Report du déficit de fonctionnement à la ligne 002 (dépenses)</b>	
<b>Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)</b>	<b>41 170,13 €</b>
<b>Report du déficit d'investissement à la ligne 001 (dépenses)</b>	

Considérant que les résultats issus du compte administratif 2021 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €
Ou Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €
Excédent de fonctionnement année 2021	0,00 €
ou Déficit de fonctionnement année 2021	0,00 €
<b>Total Excédent de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Ou Total Déficit de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>

Excédent d'investissement reporté	
Ou Déficit d'investissement reporté 2020	302 888,41 €
Excédent d'investissement année 2021	
ou Déficit d'investissement année 2021	35 195,76 €
<b>Total Excédent d'investissement</b>	
<b>Ou Total Déficit d'investissement</b>	<b>338 084,17 €</b>

Considérant que les restes à réaliser sur l'exercice 2021 s'établissent ainsi :

Dépenses d'investissement reportées	39 238,00 €
Recettes d'investissement reportées	
<b>Solde positif</b>	
<b>Ou Solde Négatif</b>	<b>39 238,00 €</b>

Considérant, par conséquent, que le besoin d'autofinancement de la section d'investissement s'établit ainsi (excédent ou déficit d'investissement corrigé du solde des restes à réaliser)

<b>Besoin d'autofinancement</b>	<b>377 322,17 €</b>
---------------------------------	---------------------

Considérant le résultat de la section de fonctionnement égal à zéro

Il est proposé aux membres du conseil **D'APPROUVER** l'affectation du report du déficit d'investissement du budget TRI proposé ci-dessous

<b>Affectation minimale à la section d'investissement (article 1068)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Ou Report du déficit de fonctionnement à la ligne 002 (dépenses)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Report du déficit d'investissement à la ligne 001 (dépenses)</b>	<b>338 084,17 €</b>

Les membres du comité syndical approuvent, à l'unanimité, les affectations de résultats proposées.

## Vote des budgets 2022 :

Les budgets sont conformes aux orientations présentées lors du DOB.

Le projet recyclerie est intégré à ces budgets, l'estimation financière du projet en dépenses et recettes étant assez différente de celle intégrée aux budgets 2021, sur certains chapitres, la comparaison est difficile.

L'autofinancement de 609 000 € fait le « parcours » suivant :

Dépense fonctionnement budget général chapitre 65: 609 000 €

Recette fonctionnement budget TRI chapitre 74 : 609 000 €

Dépense fonctionnement budget TRI chapitre 23: 609 000 €

Recette investissement budget TRI chapitre 21 : 609 000 €

## **Sections de fonctionnement**

### Recettes

Les participations demandées aux collectivités adhérentes sont en hausse de 3 %, les bases foncières ont été revalorisées de 3,4% par la loi de finances 2022.

Le taux de TEOM voté par la CDC des Pays de L'Aigle est identique à celui de 2021, soit 10,54%

Les recettes externes (vente matières ; redevance spéciale ; accès déchèterie aux professionnels ; prestation de services ; Éco-organismes ; ...) ont été revalorisées prudemment compte tenu de la conjoncture économique du dernier trimestre 2021.

Augmentation également attendue sur le remboursement rémunération du personnel (assurance et contrats aidés)

### Dépenses

Augmentation sur les postes : contrats de prestation (traitement déchets dangereux ; bois ; centre de tri) carburants ; achats de sac OM et emballages.

Les charges de personnel intègrent les revalorisations indiciaires décidées par le gouvernement en décembre 2021, pas celles annoncées ces derniers jours.

## **Sections d'investissement**

➤ **Le projet recyclerie** est intégré au budget TRI de la façon suivante :

- Estimation de l'opération : 2 997 000 €

- Subventions minimums: 1 338 000 €

- Emprunt : 1 050 000 €

- Autofinancement : 609 00 €

➤ Tous les projets annoncés lors du DOB ont été inscrits

- Tracteur semi-remorque financé par emprunt

- Autofinancement à raison de 137 238 € , compris reste à réaliser de 2021 (39 238 €) et achat PIAGGIO (30 000 €) + divers.

Seul le financement du nouveau véhicule PIAGGIO sera finalement réalisé sur fonds propres, et non pas par emprunt.

Le budget général s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **5 283 186 €** en section de fonctionnement et à **199 554 €** en section d'investissement.

Le budget TRI s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **2 562 899 €** en section de fonctionnement et à **3 688 907 €** en section d'investissement.

## Questions :

-A quoi correspond la ligne 61558 Hôpital, prestation tenue de travail ?

Monsieur Netzer répond que l'hôpital se charge de l'entretien des vêtements de travail (lavage et couture) par le biais d'une convention. Nous sommes satisfaits de la prestation, c'est beaucoup mieux qu'avec le prestataire précédent et cela revient moins cher.

M. PINART Damien : La revalorisation du budget carburant semble faible, vu les conditions actuelles. +12 000 €.

Monsieur Netzer, répond qu'il faut prendre en compte le cumul des deux budgets, ce qui fait en fait une augmentation de +39 000 €. Nous avons donc bien prévu une augmentation, mais elle ne sera effectivement peut-être pas suffisante. Nous consommons plus de 110 000 Litres de carburants par an. C'est un budget prévisionnel, nous pourrions ajuster en fin d'année si nécessaire.

M. NOUAIL : L'indemnité due au trésorier est-elle toujours d'actualité ?

Il subsiste en fait une indemnité sur les deux qui existaient. C'est celle avec le montant le plus faible.

Il n'y a plus de questions.

Monsieur NETZER demande de procéder au vote des deux budgets. Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical vote les budgets présentés.

## **Construction du bâtiment pour la Ressourcerie : Attribution des 14 lots.**

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que le projet de la construction du bâtiment pour la ressource avance.

Le permis de construire est accordé, le panneau d'information réglementaire est en place sur le terrain.

La consultation pour la construction est terminée. Les réponses devaient parvenir à la SHEMA avant le lundi 21 février à 12h00.

Monsieur Netzer explique que la commission d'appel d'offres s'est réunie lundi 14 mars pour étudier les offres. Il remercie les membres présents : Madame Rodriguez, Monsieur Bernard, Monsieur Goales, Monsieur Collet, Monsieur Delarue.

Le cabinet B-ingénierie, notre maître d'œuvre, en présence de la SHEMA, nous a présenté le résultat de l'analyse des offres.

Il y a eu une première bonne nouvelle, puisqu'il y a eu des réponses pour chacun des 14 lots.

La deuxième bonne nouvelle, c'est le montant des offres, bien inférieur à l'estimation.

Après échanges, la commission d'Appel d'Offre propose de retenir les offres suivantes :

Le montant des travaux retenus serait de 1 909 501,40 €.

- Lot n°1- VRD - Espaces verts - Clotures : EIFFAGE (variante), pour un montant de 274 752,80 € H.T. ;
- Lot n°2- Gros Œuvre : Groupe LB , pour un montant de 276 918,06 € H.T. ;
- Lot n°3- Charpente Bois : EMG (variante), pour un montant de 305 582 € H.T. ;
- Lot n°4- Étanchéité : SEB-FOUCAULT, y compris la PSE2 pour un montant de 167 995,26 € H.T. ;
- Lot n°5- Bardage : SEB-FOUCAULT, pour un montant de 294 490,31 € H.T. ;

- Lot n°6- Menuiseries extérieures aluminium – Serrurerie : AFM, pour un montant de 128 066,04 € H.T.
- Lot n°7- Cloisons-Doublages : Mailhes Pottier, pour un montant de 49 361 € H.T. ;
- Lot n°8- Menuiseries intérieures bois : RL Aménagement, pour un montant de 32 477,58 € H.T. ;
- Lot n°9- Plafonds suspendus : Qualiprofil, pour un montant de 12 728 € H.T. ;
- Lot n°10- Carrelage-Faïence : LC Sols, pour un montant de 7 346,80 € H.T. ;
- Lot n°11- Peinture-Revêtements muraux : Pierre Peinture, y compris la PSE 3 pour un montant de 27 715,87 € H.T. ;
- Lot n°12- Revêtements de sols souples : Sols Delobette, pour un montant de 11 038 € H.T. ;
- Lot n°13- Electricité Courants Forts - Courants Faibles : DBEG, y compris la PSE 4 pour un montant de 182 900 € H.T. ;
- Lot n°14- Chauffage – Ventilation – Plomberie Sanitaire : ELAIRGIE, pour un montant de 138 129,68 € H.T. .

**Le montant prévisionnel total du marché s'élève à 1 909 501,40 € H.T**

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :**

**- décide d'attribuer les 14 lots aux entreprises telles que présentées ci-dessus, pour un montant total de 1 909 501,40 € H.T.;**

**-Autorise la SHEMA, mandataire de l'opération de construction de la recyclerie, et Monsieur le Président du SMIRTOM à signer toutes les pièces relatives à l'exécution du présent marché.**

Madame Rodriguez demande s'il ne faut pas prendre en compte cette bonne surprise dans nos prévisions budgétaires.

Monsieur Netzer répond que ce n'est pas nécessaire, ni forcément souhaitable. Il s'agit de budgets prévisionnels, les montants réellement dépensés pourront être différents. De plus, avec des travaux, les montants finaux peuvent différer en fonction des aléas de chantier. C'est plus simple de laisser les montants comme prévus initialement.

### **Élection d'un quinzième membre du bureau :**

Suite au décès d'un membre du bureau représentant la commune de Moulins la Marche, il y a lieu de le remplacer pour que le bureau soit composé des 15 membres prévus par la délibération du 23 septembre 2020.

Après avoir demandé s'il y avait des candidatures, Monsieur BIGNON Jérôme délégué de Moulins-la-Marche est le seul candidat.

Le vote à bulletins secrets donne le résultat suivant :

Nombre de votants : 41

Bulletins blancs : 7

Bulletins nuls : 1

Suffrages exprimés : 33

Majorité Absolue : 17

Résultats : Monsieur Bignon Jérôme : 33 Voix

Suite aux résultats, Monsieur BIGNON Jérôme est élu. Monsieur Netzer le félicite.

### QUESTIONS DIVERSES :

Concernant la Resourcerie, Monsieur Opron et Monsieur Montinho demandent si un bassin est prévu pour la défense incendie. Monsieur Netzer répond que le bassin qui est prévu est un bassin d'infiltration des eaux de pluie, la défense incendie est déjà en place pour l'ensemble de la zone industrielle. Il précise que le bassin d'infiltration est un bassin très peu profond mais avec une grande surface, car le sol est très peu perméable.

Monsieur Pinart informe le Comité Syndical que des habitants se plaignent de l'envol de plastiques et papiers autour de la déchèterie de Saint Ouen sur Iton. Il précise que les conteneurs de tri situés à la déchèterie seraient souvent pleins. Monsieur Rousseau indique qu'une vigilance est pourtant déjà portée sur la propreté, mais il arrive qu'en cas de coup de vent, des plastiques s'envolent à proximité. Nous les ramassons le plus tôt possible. Pour ce qui est des conteneurs pleins, il ne constate pas de débordement le lundi matin. Nous suivrons cela de près pour corriger si besoin.

Les questions diverses étant terminées, la réunion s'est clôturée à 22 heures.

Le secrétaire,

M. GODARD S.



Le Président,

D. NETZER

